



HAL
open science

La phrase bretonne comprenant le verbe ÊTRE au présent de l'indicatif. Conflits de topicalisation

Jean-Yves Plourin

► **To cite this version:**

Jean-Yves Plourin. La phrase bretonne comprenant le verbe ÊTRE au présent de l'indicatif. Conflits de topicalisation. *La Bretagne Linguistique*, 1998, 11, pp.281 - 300. 10.4000/lbl.10099 . hal-04604998

HAL Id: hal-04604998

<https://hal.univ-brest.fr/hal-04604998>

Submitted on 7 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La phrase bretonne comprenant le verbe ÊTRE au présent de l'indicatif. Conflits de topicalisation

*The Breton sentence containing the verb TO BE in the present indicative tense.
Topicalisation conflicts*

Jean-Yves Plourin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/10099>
ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 1998
Pagination : 281-300
ISBN : 2-901737-32-3
ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Jean-Yves Plourin, « La phrase bretonne comprenant le verbe ÊTRE au présent de l'indicatif. Conflits de topicalisation », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 11 | 1998, mis en ligne le 24 novembre 2023, consulté le 15 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/10099> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.10099>

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

La phrase bretonne comprenant le verbe ÊTRE au présent de l'indicatif. Conflits de topicalisation

*The Breton sentence containing the verb TO BE in the present indicative tense.
Topicalisation conflicts*

Jean-Yves Plourin

NOTE DE L'AUTEUR

Remarque générale : nos traductions sont volontairement restées littérales à l'intention du lecteur non-celtisant qui tenterait de suivre cet exposé.

- 1 Tous ceux qui se sont peu ou prou frottés à la grammaire du breton savent que le verbe *être* au présent de l'indicatif peut se présenter sous cinq allomorphes. Ce sont, pour simplifier, c'est-à-dire n'employer que des troisièmes personnes du singulier ou des impersonnels : BEZ, EMA, EO, EUS, ZO.
- 2 Au bout de quelque vingt ans d'enseignement de la langue, nous sommes toujours surpris de constater avec quelle facilité les débutants (et parfois les non-débutants) les considèrent souvent comme des *variantes libres*, alors que ce sont plutôt des *variantes combinatoires*¹.
- 3 Autrement dit, il leur arrive d'employer une forme là où l'on en attendait une autre. Cette tendance en amène certains à privilégier certaines « variantes » et à faire l'impasse sur le reste. Il faut dire qu'ils ont, pour certains points, quelques bonnes excuses puisque l'usage semble, à première vue, relativement incertain.
- 4 Il serait néanmoins souhaitable qu'ils puissent cerner de façon précise ce qui constitue le « noyau dur » de cet usage, quitte à envisager, bien plus tard, de le voir subir quelques entorses.

- 5 À notre avis (et après avoir expérimenté d'autres méthodes), l'approche du problème à l'aide de quelques oppositions sémantiques simples paraît être une assez bonne solution.

Décrivons d'abord les formes en question :

- ZO et EUS sont deux formes sans paradigme, donc toujours impersonnelles. Ce point commun a sans doute favorisé le passage de EUS à ZO en forme affirmative dans la majorité des dialectes centraux. (cf. la traduction de : *IL Y A* dans l'Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne, cartes n° 80 et n° 81) ².
 - EO et BEZ, au contraire, font partie d'un paradigme complet : ON, OUT, EO... et BEZAN, BEZES, BEZ... (voir n'importe quelle grammaire). Le transfert de la troisième personne du singulier de BEZ et EO à un emploi *non*-personnel est semblable à ce qui se fait dans la plupart des langues qui fonctionnent avec trois personnes verbales. Comme seules les deux premières sont déictiques – elles désignent le locuteur et l'interlocuteur (potentiel) – la troisième personne est libre pour désigner l'autre, l'absent, le ON, la non-personne (donc aussi les sujets « inanimés »). Ce qui vient d'être indiqué ne doit pas être confondu avec ce qui est traditionnellement désigné par la grammaire bretonne sous le nom de *construction impersonnelle* : celle-ci est une structure syntaxique commençant par la fonction sujet. De ce point de vue, EO se distingue de BEZ, puisqu'il ne peut pas être impersonnel.
 - Enfin, EMA se situe à mi-chemin des deux cas précédents, du moins pour la moitié est du domaine bretonnant : Trégor (sauf petit Trégor ou Trégor morlaisien), Haute-Cornouaille (au-delà de Carhaix) et Vannetais. Cette partie orientale n'utilise que des formes anciennes, les troisièmes personnes du singulier et du pluriel, comme le gallois, alors que l'ouest a, par analogie, doté EMA d'un paradigme complet. Cette innovation s'est produite à la fin de la période du moyen-breton et du début du breton moderne, lorsque EMA a été pourvu d'un usage spécifique qu'il n'avait pas jusque-là. ³
- 6 Par ailleurs EMA n'admet pas non plus la structure syntaxique impersonnelle.
- 7 L'emploi de ces cinq formes reste assez facile à expliquer dès l'instant qu'on a recours aux quelques notions suivantes :
- si le verbe être est seul dans la phrase (rôle de copule) on parle d'un état, lequel peut être permanent, temporaire, ou répétitif.
 - si une action est indiquée en plus (forme progressive), on a affaire à une opposition entre itératif et ponctuel.
- 8 Mais ces oppositions seules ne permettent pas de couvrir la totalité des énoncés possibles, il s'en faut de beaucoup. Le jeu est compliqué par la nécessité, même pour construire une phrase minimum (sujet + prédicat), de tenir compte de l'opposition :
- défini # indéfini

Résumons en quelques exemples :

A. Expression de l'état

- 9 1. Si c'est un état à caractère répétitif, on trouve en général dans la phrase un marqueur : adverbe ou locution adverbiale. La fréquence indiquée par ces marqueurs

peut être très variable, allant du quasi-permanent à l'occasionnel. Le verbe être est sous la variante BEZ :

Dalc'hmad e vez klañv = il/elle est tout le temps malade.

Ur wech beb deg vloaz e vez klañv = il/elle est malade une fois tous les dix ans.

- 10 Cet itératif s'accommode d'un sujet défini ou indéfini :

unan bennag a vez klañv dalc'hmad = il « est » toujours quelqu'un de malade.

Yann a vez klañv (alies) : Jean est souvent malade.

- 11 2. Si l'état est indiqué par un adjectif qualificatif en tête de phrase, le verbe être est EO. Cet état peut être permanent ou temporaire selon le sens de l'adjectif. Il y a donc, avec cette structure, neutralisation de l'opposition sémantique, au profit d'une durée variable ; le marquage se fait donc par l'adjectif lui-même :

Braw eo an amzer = beau est le temps (en ce moment, aujourd'hui).

Klañv eo = il est malade (temporaire).

Marw eo = il est mort (permanent).

- 12 Si un sujet est exprimé dans une phrase de ce type, il est obligatoirement défini.

- 13 3. L'état temporaire peut être signalé, dans pratiquement tous les parlers, mais avec une fréquence supérieure à la moyenne dans le sud-est, par EMA. Dans ce cas, logiquement, la proposition commence par EMA (focalisation sur le temporaire).

- 14 On aura ainsi :

Ema prest = il/elle est prêt/e.

au lieu de : prest eo.

n'ema ket yac'h = il/elle n'est pas bien portant/e.

au lieu de : n'eo ket yac'h.

« Emañ erru an abardaez » = est arrivée la fin de l'après-midi.

F. Elies (écrivain d'origine léonarde, phrase extraite de : *Pirc'hirin Kala-Goañv*, ed. Al Liamm, 1986, p. 27.)

« Me lar éma parfet an Aotrou Doue » = je dis que est parfait (le seigneur) Dieu.

in *Katekiz Eskopti Guened evit Bro-Gourin hag ar Faouet*, Lafolye, Vannes, 1929, p. 24.

« N'en dé ket deit, merhat é ma klan » = il n'est pas venu, il sera malade probablement. »

in *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes* par A. Guillevic et P. Le Goff, Lafolye, Vannes, 1902, p. 92.

- 15 et dans le même ouvrage, p. 40 :

« me gréd é ma klan » = je crois qu'il est malade.

« rak ma mant klan » = parce qu'ils sont malades.

- 16 A. Guillevic et P. Le Goff signalent que l'on peut dire aussi bien :

« mann dint klan » = s'ils sont malades, que : « ma mant klan ».

- 17 Le locuteur a donc le choix, selon le contexte et l'opinion qu'il veut exprimer. Il existe aussi des emplois dialectaux de EMA. Le vannetais, par exemple, exprime l'heure avec EMA, alors que c'est EO qui est utilisé ailleurs :

« éma deg eur » = il est 10 heures

in *Le breton parlé (vannetais)*, de Mériadeg Herriou, 1979, p. 33.

B. Une action, un événement peuvent être répétés plus ou moins régulièrement, ou n'être envisagés que sous l'angle de l'occasionnel ou du provisoire. Le breton opposera donc l'itératif au ponctuel.

- 18 1. L'événement ponctuel se signale, bien-sûr, par la présence de la variante EMA :
- Hiriw ema an eured = aujourd'hui est la noce.
- 19 Pour le breton, la situation dans l'espace est nécessairement un événement provisoire ⁴ :
- Ema Yann ba'r gêr = Est Jean chez lui
Ba'r gêr ema Yann
- 20 La NON-situation dans l'espace oblige, en vannetais et cornouaillais limitrophe, à revenir à EO :
- N'eo ket Yann ba'r gêr = N'est pas Jean à la maison.
Ce qui se dit : n'ema ket ba'r gêr, dans les autres parlers.
- 21 On note qu'EMA ne tolère qu'un sujet défini, alors que son parent gallois (y)MAE fonctionne également avec l'indéfini :
- Mae ci yn yr ardd = est un chien dans le jardin.
Mae'r ci wrth y tân = est le chien près du feu.
- 22 C'est peut-être le lien avec le défini qui a favorisé la création analogique des formes personnelles : emaon, emaout... dont nous avons déjà parlé.
- 23 2. L'action ponctuelle, envisagée comme inachevée, s'exprime à l'aide de la tournure « progressive » :
- 24 EMA + construction verbale (particule o + infinitif)
EMA Yann o tont = est Jean venant.
- 25 Ce progressif peut aussi être indiqué par l'expression
EMA + préposition GANT + possessif + nom
Ema Yann gant e verenn = est Jean "avec" son déjeuner,
est en train de déjeuner.
Qui est une autre façon de dire : Ema Yann o tebriñ merenn
= est Jean mangeant (le) déjeuner
Ema Yann gant e labour = est Jean « avec » son travail
Ema gant e ugent vloaz = il est dans (« avec ») sa vingtième année.
- 26 3. L'action répétée se marque également à l'aide d'une tournure progressive, mais dans laquelle on a BEZ et non plus EMA.
Da greistez just e vez Yann o tebriñ merenn bemdez.
= à midi juste est Jean en train de manger son déjeuner tous les jours.
- 27 ou bien : BEZ + gant
Da greistez just e vez Yann gant e verenn bemdez.
- 28 4. Le résultat d'action s'indique par :
- 29 Le participe passé + EO
ou bien : EMA + participe passé.
« Déh é ma marùet » in Guillevic, Le Goff (*op. cit.*, p. 49)
= hier il est mort. et « Nen dé ket hembkin é Frans é ma hanaùet », p. 101, = ce n'est pas qu'en France qu'il est connu.

- 30 Pas de surprise, le sud-est opte pour cette dernière formule plus souvent que ne le fait le nord-ouest, bien que les mêmes auteurs donnent (p. 85) :
- « Digaset é bet er lihérieu » = apportées ont été les lettres.
- 31 (il est vrai que c'est une conjugaison surcomposée).
- 32 Pierre Trépos (Bigouden d'origine) note de même dans sa *Grammaire bretonne* (Rennes, Simon, 1965 ?)
- « setu ema aret ar park. » (p. 245)
= voici (qu') est labouré le champ.
- 33 et F. Favereau, dans le *Dictionnaire du breton contemporain* (Skol-Vreizh, 1992), à l'article EMA :
- « ema deuet d'an traoñ ! » = il est arrivé en bas !
(i.e. : il s'est cassé la figure !)
« ema gwraet ewidomp ! » = c'est fait pour nous ! (i.e. : notre compte est bon !)
- 34 Cette structure existait déjà en moyen-breton :
- « é maint discleriet de vout scommuniget en oll hérétique. »
= sont déclarés excommuniés tous les hérétiques.
« é mant avertisset de unnet é mès ac en ilis. »
= ils sont avertis de quitter l'église.
(extraits de la *Chrestomathie* de J. Loth, cités par Pierre Le Roux dans *Le verbe breton*, Rennes-Paris, 1957, p. 397.)

C. Faisant retour sur les exemples des deux parties précédentes, nous observons que la présence en tête de phrase d'un élément particulier appelle une forme spéciale du verbe être :

- adjectif ou participe passé --" EO
adverbe de temps du genre
alies, a-wechoù --" BEZ = souvent, parfois
lieu etc. --" EMA
- 35 (bien que ces structures syntaxiques ne soient pas les seules possibles ; EMA, par exemple, peut se trouver en tête de phrase.)
- 36 Par ailleurs, alors que BEZ admet l'indéfini dans le sujet, il n'en va pas de même pour EO et pour EMA ; de surcroît, s'il arrive que l'on soit amené à utiliser l'indéfini, dans ce cas c'est la forme EUS qui s'imposera, quand bien même on aurait affaire conjointement à une action ou un événement ponctuel, à l'expression de la situation dans l'espace etc.
- e.g. on avait : hiriw ema an eured. = aujourd'hui est la noce
- 37 mais on ne peut avoir que :
- hiriw {ez eus} un eured
{ zo}
= aujourd'hui est une noce (il y a)
marwet eo dec'h -- dec'h ema marwet
= mort il est hier.
mais : dec'h {ez eus} marwet unan bennag c'hoazh.
{ zo}
= hier est mort encore quelqu'un.
ema Yann ba'r gêr = est Jean chez lui.
mais : moarvad {ez eus} unan anehe ba'r gêr.
{ zo}
= il est (il y a) sans doute (l')un d'eux à la maison.

- 38 Nous avons déjà observé que ZO s'est substitué à (EZ, EH) EUS dans les dialectes centraux, à la forme affirmative. Tout le monde revient à EUS pour la forme négative :
- n'eus (ket) den (ebed) ba'r gêr.
= il n'est personne à la maison.
- 39 A. Guillevic et P. Le Goff (*op. cit.*, p. 85) notent :
- « On emploie zou ou es (et non é) quand le sujet placé après le verbe présente ce sens indéfini qui est marqué en français par l'article indéfini, l'article partitif, un nombre cardinal, les mots quelque, quelqu'un, plusieurs, beaucoup. »
- 40 On ne saurait être beaucoup plus clair. Tout au plus nos auteurs auraient-ils pu ajouter : « en français et en breton... ». Ce qu'ils énumèrent ici, ce sont les marqueurs de la quantification (objective : numéraux, article indéfini ⁵, marque du pluriel, et subjective : article partitif, quantifieurs et prénoms indéfinis...).
- 41 La forme EUS pourrait donc s'appeler forme de quantification du verbe être (au présent de l'indicatif). Ce serait peut-être plus facile à mémoriser pour les apprentis bretonnants, et l'on éviterait ainsi des énoncés erronés tels que :
- * war an daol ema tri levr.
= sur la table est trois livres.
- 42 qui paraissent se justifier par le fait que le lieu est indiqué en tête de phrase, mais on omet d'observer que le numéral est présent dans le syntagme nominal sujet, et ce numéral impose EUS - ZO :
- war an daol {ez eus}
{eh eus} tri levr ⁶.
{ zo}
- 43 Il convient donc de ne pas se laisser abuser par des formulations incomplètes au trop rapides telles que : « Le breton... se prête facilement à l'inversion, plaçant en tête de la phrase le terme de la proposition sur lequel on veut attirer l'attention ⁷. »
- 44 Voici, tirés de Guillevic-Le Goff (*Grammaire*, p. 85), quelques autres exemples avec EUS - ZO :
- « Digaset e zou bet lihérieu. »
« Digaset es bet lihérieu. » = apporté est été des lettres.
= on a apporté des lettres.
et encore : « me gréd eh es koéhet glaù. »
= je crois qu'il est tombé de la pluie.
- 45 (le marqueur ø devant un nom indéénombrable (glaù) équivaut au partitif français).

D. Cas particulier

- 46 Il concerne la structure :
- Syntagme Nominal Sujet + Prédicat
- 47 laquelle est une structure emphatique, la mise en relief de la fonction sujet étant exceptionnelle.
- 48 Dans cette phrase, deux formes du verbe être peuvent se rencontrer : BEZ et ZO :
- Yann a vez klañv (alies) = c'est Jean qui est souvent malade.
Yann zo klañv = c'est Jean qui est malade.

- 49 BEZ pouvant se rencontrer avec d'autres structures et avec des formes personnelles, on peut dire que seul ZO se présente avec des deux idiosyncrasies suivantes :
1. Absence de paradigme.
 2. Obligation de commencer la phrase par le sujet.
e.g. me zo ba'r gêr = c'est moi qui suis à la maison.
unan ahanoc'h zo gaouiad = l'un d'entre vous est un menteur.
Diw ebeules vraw zo bet ar bloaz-mañ = deux jolies pouliches est été cette année (il y a eu deux...).
- 50 Le sujet peut donc être défini ou indéfini (ou quantifié). Ceci semble logique : la forme du verbe étant NON-MARQUÉE à tous points de vue, le sujet doit, lui, être plus explicite.
- 51 Tout ce qui précède paraît relativement simple et relativement aisé à classer en obligations sémantiques et syntaxiques. Il n'en est rien car il faut encore examiner deux types d'énoncés qui sont, eux, « à problèmes ».

A. Les phrases à « double sujet »

- 52 Cette appellation se rencontre, entre autres, chez Pierre Trépos, (*op. cit.*, p. 186) qui fournit les exemples suivants :
- « Per eo marvet e vuoc'h » = Pierre est morte sa vache.
(i.e. : la vache de Pierre est morte)
et p. 244 : « Per eo klañv e vab » = Pierre est malade son fils.
« Per eo debret e vern gantañ » = Pierre est mangé son déjeuner avec lui
(Pierre a pris son déjeuner)
- 53 L'auteur explique (p. 210) qu'il y a des tournures dans lesquelles EO semble être précédé du sujet :
- « te eo ar mestr / me eo tano ma dioukouarn. »
= tu es le maître / moi sont fines mes oreilles
(j'ai l'ouïe fine)
« mais les sujets réels sont mestr, dioukouarn. » Ce qui justifie évidemment la présence de EO.
- 54 Notre auteur admet pourtant (p. 244) que l'on considère, dans certaines phrases, le premier mot comme le sujet et ce qui suit comme le groupe attribut :
- « Per zo kouezet e dad warnañ », qui est une autre expression de : « Per eo kouezet e dad warnañ. » = Pierre est tombé son père sur lui.
- 55 « L'analyse est différente. » commente sobrement notre grammairien, qui apporte un autre exemple p. 273 :
- « ar vuoc'h zo êt he lêz d'an hesk. »
= La vache est allé son lait au tarissement.
- 56 Les énoncés sont appelés par d'autres « constructions avec complément anticipé ». C'est le cas chez F. Morvannou dans le *Breton sans Peine* (Assimil) qui donne, p. 505 :
- « Ma zad zo hir e vlew = blew ma zad zo hir. »
= la chevelure de mon père est longue.
- 57 Il y avait auparavant dans l'ouvrage :
- p. 226 : « Anna zo echu ganti he labour. »
= Anne est fini par elle son travail.
p. 228 : « Kenderw Anna zo bras e di. »
= Le cousin d'Anne est grande sa maison.

- 58 La structure se rencontre à l'occasion dans le *Trésor du Breton Parlé* de Jules Gros (2^e partie, 1970), basé sur le trégorrois maritime. Ainsi p. 59 :
- « Me a zo arru ruz ma bouzelloù » = je suis arrivé rouges mes boyaux (i.e. : j'ai très faim)
 p. 65 : « Me a zo brevet ma c'horf. » = Je suis brisé mon corps i.e. : je suis courbatu⁸.
- 59 La grammaire vannetaise de A. Guillevic et P. Le Goff, *op. cit.*, ne l'ignore pas non plus :
- p. 138 : « Pièr e zou milén e vleù » = Pierre est blonde sa chevelure.
 « Pièr e zou mal dehou téh » = Pierre est temps à lui fuir.
- 60 Mais ils signalent que l'on évite de commencer ce genre de phrase par un pronom sujet (cf. les exemples trégorrois !), « cette restriction est d'ailleurs assez difficile à justifier » ajoutent-ils à la même page.
- 61 Il apparaîtrait donc que dans les constructions à complément anticipé, le bretonnant ait le choix entre EO et ZO, malgré le fossé qui sépare ces deux formes. En fait, si ce bretonnant bretonne de naissance, il suit la règle que lui impose son propre parler. En ce qui concerne le nôtre (Saint-Servais, Haute Cornouaille), il faut bien reconnaître que si les phrases avec ZO sont comprises, elles sont habituellement perçues comme étranges. À preuve le dicton local :
- An arc'hant eo berr o lost.
 = (les pièces et billets d')argent sont courtes leur queue
 i.e. : l'argent est difficile à gagner.
- 62 Il ne viendrait à l'idée de personne de dire :
- An arc'hant zo berr o lost.
- 63 bien que cette formulation soit garantie par bon nombre de grammaires⁹.
- 64 Mais s'ils ne les produisent pas spontanément, il leur arrive (arrivait) de chanter ou de lire ces constructions dans des cantiques, par exemple. Les deux premiers vers du cantique célèbre : « Salud deoc'h ilis ma farres » (= salut à vous, église de ma paroisse.) offrent un cas voisin :
- « Zalud d'an tour zo war e ben
 Kroaz hon Zalver, zin ar c'hristen. »
- 65 in *Kantikoù brezonek eskopti Zan-Brieg ha Landreger*, Saint-Brieuc, 1924.
- 66 Le problème ici n'est pas un complément de nom, mais un complément circonstanciel de lieu défini. Les propositions de départ sont :
- Kroas hon Salver zo war benn an tour
 GN sujet C.C. lieu
 = la croix de notre Sauveur est sur le haut du clocher.
 ou : war benn an tour ema kroas hon Salver.
 + Salud dehi = salut à elle
- 67 On pouvait donc s'attendre à avoir :
- Salud d'an tour m'ema war e benn kroas hon Salver.
- 68 Un autre cas intéressant se relève chez P. Trépos (*op. cit.*, p. 186) qui donne comme variation de :
- « Per eo marvet e vuoc'h » = Pierre est morte sa vache (la seule qu'il possédait)
 La phrase : « Per ez eus marvet ur vuoc'h dezañ. »
 = Pierre est morte une de ses vaches.
- 69 La présence de l'article indéfini, autrement dit de la quantification, justifiant EUS.

- 70 En fait donc, dans ce type de phrase, ZO s'est substitué, suivant les cas, à EO ou EMA ou EUS, c'est-à-dire toutes les formes du verbe être décrites au début de cette étude, sauf BEZ (qui a en commun avec ZO le fait de se rencontrer dans des propositions commençant par le sujet).
- 71 Cet emploi de ZO est-il abusif ? S'il l'est, l'abus est ancien. Pierre Le Roux (*Le verbe Breton, op. cit.*, p. 391), s'appuyant sur l'étude de textes en moyen-breton, conclut qu'à cette époque déjà " les diverses formes de la 3^e personne du singulier de l'indicatif présent ne sont pas employées indifféremment. Eo, eu (breton moderne eo, è) est employé quand le sujet ne précède pas le verbe " .
ex. dans *La vie de Sainte Nonne* : « Me eo an ancquou » = je suis la mort.
« gwirionez eo » = c'est la vérité.
- 72 le traitement est le même dans la subordonnée, ou à la forme négative :
- 73 Sainte Nonne :
« pan eo louen » = puisqu'il est joyeux.
« ne deo disenor » = ce n'est pas déshonneur.
- 74 alors que SO reste la « forme relative » quand le sujet précède :
Sainte Nonne : « me so den a laès » = je suis homme de cour.
- 75 Pourtant, à la page suivante, il constate que « par une sorte d'attraction cette forme (so) est employée dans des cas où on attendait ez eo, comme si le mot qui précède le verbe était sujet. »
- 76 exemples :
- 77 in *Vie de Sainte Nonne* :
« Me so neant ma auantur. » = ma conduite est vile.
- 78 in *Poèmes Bretons* publiés par La Villemarqué :
« Me so ma enep en pep bro. » = moi ma face est en tout pays.
- 79 Malgré ce qu'en dit P. Le Roux, il semble qu'au lieu de (EZ) Eo, c'est EMA qui convenait dans le 2^e exemple, du fait de la présence du circonstanciel de lieu.
- 80 De toute façon, ces énoncés sont d'une structure identique aux phrases modernes relevées dans les ouvrages de Guillevic, Le Goff, P. Trépos, F. Morvannou et cités plus haut :
- 81 G N défini + ZO {+ adjectif} + G N défini
{part. passé}
ou G N défini + ZO + G N défini + compl. prépositionnel.
- 82 Structures auxquelles on doit ajouter celles qui présentent à droite de ZO un terme régissant une construction infinitive.
- 83 Ainsi l'exemple déjà cité (in Guillevic, Le Goff) :
« Pièr e zou mal dehou téh » = Pierre est temps à lui fuir.
- 84 À cette phrase vannetaise fait écho le :
« Me 'zo poent bras din diskenn d'ar poull. »
(= moi est grand temps à moi descendre au lavoir.)
du léonard F. Elies (in *Pirc'hirin Kala-Goañv, op. cit.*, p. 27).
- 85 Dans ces trois types de structures le G N à droite du verbe est typiquement défini à l'aide d'un possessif, ou « complété » par une préposition conjuguée ou un complément prépositionnel.

- 86 Il semble donc que l'indication de la personne en tête de phrase, personne reprise à droite du verbe par des termes (possessifs, prépositions) servant à la fois de segments anaphoriques et de marque du cas (génitif, locatif, attributif...) justifie l'utilisation de ZO, la seule forme du verbe être au présent qui sonne comme une forme neutre, exempte de marquage.
- 87 Il faut bien rappeler, quand même, que ce point de vue n'est pas partagé par tous les bretonnants. Ainsi, il nous paraît personnellement difficile de dire autre chose que :
- {diskenn
me eo poent din {mont
{etc.
il est temps que {je descende
{parte, etc.
- 88 Plus étrange encore est le maintien de ZO dans la structure interrogative avec : hag eñv ? = est-ce que ? Au lieu de s'en servir uniquement comme particule interrogative, le vannetais moderne le traite formellement comme pronom sujet de la 3^e personne, ce qu'il est à l'origine.
- 89 Cf. in Guillevic-Le Goff, (*op. cit.*, p. 102) :
- « Ha ean zo pob er bara ? » = est-il cuit le pain ?
(est-ce que le pain est cuit ?)
- 90 Question qui s'exprimerait plus généralement ailleurs, selon toute vraisemblance, sous la forme :
- (Daoust) hag eñv eo poazh ar bara ?
- 91 Le sujet véritable étant : ar bara.
- 92 Cette phrase vannetaise présente deux archaïsmes : un lexical et un autre grammatical, ce dernier rappelant ce que dit P. Le Roux (*Le Verbe Breton, op. cit.*, p. 392) à propos du moyen-breton : « C'est par une attraction du même genre que l'on trouve après AC EFF » est-ce que ?, la forme relative so :
- Ac eff so quet... den savant ?
= n'est-il pas homme savant ?
Ac eff so quet ma merch disquet mat ?
= est-ce que ma fille n'est pas bien instruite ? ¹⁰

B. Aucun précédent historique, par contre, ne semble expliquer le type d'énoncé le plus discuté, lequel présente la structure :

G N défini + ZO + G N défini.

- 93 illustrée par le poème bien connu de l'écrivain vannetais Y. B. Kalloc'h (1888-1917) : « Kartér-noz ér hléieu », dans lequel on relève :
- « Me zo lagad el lu » = je suis l'œil de l'armée,
« Me zo er martolod de gartér » = je suis le matelot de quart, « Me zo er Gédour braz... » = je suis le grand Veilleur
etc.
- 94 Pour que la présence de ZO surprenne vraiment ici, il suffit de se rapporter à ce qui a été dit quelques pages plus haut, ou, par exemple, à la grammaire de P. Trépos (p. 210-211). Certains en sont venus à douter de la compétence du poète pour ce qui est de la langue bretonne. Avant d'en arriver à cette extrémité, nous avons tenté de comprendre pourquoi ces énoncés ne l'avaient pas choqué lorsqu'il les avait écrits et

relus. Nous savons que Y. B. Kalloch avait appris très tôt le français ¹¹, comme la plupart des petits groisillons de la fin du siècle dernier. Nous ne savons pas si le catéchisme lui avait été enseigné en breton dans l'île. Quoi qu'il en soit, il se retrouvait dès 1900 au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray, où son intérêt pour la langue bretonne et la Bretagne ne tardait pas à le faire remarquer de ses maîtres. Des livres lui furent prêtés : le *Barzas Breiz, Brizeux...* En 1903, le voilà au grand séminaire de Vannes, et en 1905 son premier poème en breton paraissait dans la revue *Ar Vro*. Quand on connaît l'engagement chrétien de Y. B. Kalloc'h, la sincérité de sa vocation (contrariée), il paraît évident que ses professeurs l'avaient aussi préparé à ce qu'il pensait être sa vie future : expliquer l'Évangile à des ouailles dont la langue quotidienne était le breton. Pour cela, en plus de quelques œuvres littéraires, il a sans doute, lu et étudié des livres de dévotion et de catéchisme en breton.

- 95 Or, si l'on a la curiosité de feuilleter le *Katechism a escobti Guened* (publié par Lafolye à Vannes) qui obtint l'imprimatur en 1899, un an juste avant l'entrée de Kalloc'h à Sainte Anne d'Auray, on y trouvera des phrases comme celles-ci :

p. 3 : « Er vuhé éternel e zou en eurusted glorius a béhani... »
= la vie éternelle est la béatitude glorieuse dont...

p. 5 : « Sin er hréchen e zou sin ar groéz. »
= le signe du chrétien est le signe de croix.

p. 26 : « Mister er Rédampson e zou Jezus-Krouist... »
= le mystère de la Rédemption est Jésus-Christ.

p. 29 : « Er Spered-Santel e zou en drivet person ag en Drinded. »
= L'esprit-Saint est la 3^e personne de la Trinité.
etc.

- 96 Cet ouvrage n'est pas unique dans son cas. Le *Katekiz eskopti Guened evit Bro Gourin hag ar Faouet* (Lafolye, Vannes, 1929) n'est pas en reste :

p. 27 : « Kaeran krouadurien an Aotrou Doue zo an éled hag an dud. »
= les plus belles créatures de Dieu sont les anges et les hommes.

p. 43 : « An Iliz zo an asamblé eus ar gristenien. »
= L'église est l'assemblée des chrétiens.
etc.

- 97 non plus que le *Livr pedenneu ha kañnenneu eskopti Guened* (Galles, Vannes, pas de date, mais une introduction de notre A. Guillevic, de grammaticale mémoire, alors vicaire-général).

p. 125 : « Er brasan droug ar en doar... zo er péhed. »
= le plus grand mal sur la terre... est le péché.

- 98 Si ces trois livres sont vannetais, ou du moins morbihannais, il ne faudrait pas en déduire que la faute, si faute il y a, est uniquement vannetaise. On relève dans les *Kantikoù brezonek eskopti Zan-Brieg ha Landreger, op. cit.*

- 99 p. 44 : dans le cantique « Salve Regina » :
« c'houi zo hon Mam, ar Vam a drugare. »
= Vous êtes notre mère, la mère de miséricorde.
etc.

- 100 Il est vrai que l'on y trouve aussi :

p. 30 : cantique « Meulomp ol da james. »
« Hen eo ma finvidiges, ma nerz ha ma skoazel. »
C'est lui ma richesse, ma force et mon soutien.
et dans le cantique « Tremen ra peb tra »

- p. 96 : « Skeuden da vue eo al lestr o vale. »
= l'image de ta vie est le navire qui fait route.
- 101 Des auteurs nettement plus profanes, comme Tanguy Malmanche, se laissent également parfois surprendre :
- « Ni'zo an Anaon » = nous sommes les Trépassés
ou « Ni'zo an Eneoù » = nous sommes les Âmes.
dans la pièce *Marvailh an ene naonek* (éd. AL Liamm, 1974).
- 102 Ces phrases de Malmanche sont à rapprocher de l'exemple moyen-breton donné plus haut :
- « Me eo an Ancquou » in P. Le Roux, *Le Verbe Breton*, p. 391.
- 103 Que penser de tout cela ? On pourrait, bien sûr, tenter d'imaginer que la loi de « l'attraction » déjà mise à contribution par P. Le Roux (pour les constructions avec complément anticipé) se soit élargie à ce type de phrase. Ce genre d'accord de proximité existe bien dans d'autres langues (en anglais, par exemple, pour l'expression du nombre).
- 104 Il semble pourtant que cette analyse purement formelle (le premier G.N. de la proposition est considéré automatiquement comme le sujet) trahisse une vision un peu trop port-royaliste de la syntaxe pour pouvoir être le fait d'une population brittophone pratiquement monolingue jusqu'à la Première Guerre mondiale. Autrement dit, il s'agit peut-être d'une « maladie » de personnes bilingues, donc, pendant des siècles, de lettrés et autres clercs.
- 105 Ce glissement, sans doute involontaire, à été facilité par l'absence en breton de la particule prédicative (YN ou 'N) dont use le gallois :
- fe sy'n athro = c'est lui qui est professeur
- 106 dans des énoncés emphatiques avec sujet en tête de phrase, et donc SYDD ou SY.
- 107 La comparaison avec le gallois est d'ailleurs intéressante. La formulation normale de la phrase ci-dessus est :
- Athro {yw ef.
{Ydy(w) ef.
- 108 Impossible de trouver des structures G N défini + vb + G N défini avec SY(DD) ; c'est toujours YW, YDYW, YDY.
- e.g. Y barcud coch yw aderyn Cymru.
= le milan royal est l'oiseau du Pays de Galles. (dans une revue)
- 109 ou encore (ex. tirés du : *A Welsh Grammar*, S.J. Williams, University of Wales Press, Cardiff, 1980) :
- p. 168 : « Yr Arglwydd yw fy mugail. »
= Le seigneur est mon berger.
« Ef yw perchen y tir. »
= c'est le propriétaire de la terre.
« Myfi yw'r winwydden, chwithau yw'r canghennau. »
= Je suis le cep, vous êtes les sarments.
- 110 Les seules exceptions possibles concernent des structures similaires à celles qui étaient appelées « constructions avec complément antéposé », en particulier celles où une préposition suit le verbe. S.J. Williams donne en exemple les versets suivants :
1. « Gwyn eu byd y rhai sydd arnynt newyn a syched am gyfiawnder »
= bienheureux ceux qui est sur eux faim et soif de justice.

2. « Gwasgar y bobl sydd dda ganddynt ryfel. »
= Disperse les gens qui est bon avec eux la guerre.
- 111 ou encore, une construction exceptionnelle avec RHAID, qui, comme son cousin breton RED, fonctionne avec une proposition infinitive (le renvoi au sujet se faisant grâce à une préposition conjuguée) :
- « Beth sydd raid imi ei wneud ? »
= quoi est obligation à moi le faire ? ¹²
- 112 S.J. Williams fait remarquer que dans ces trois cas le vrai sujet n'est pas là où on l'attend normalement avec SYDD. Puis, afin de faire bien saisir ce que la présence de SYDD a de surprenant, il met les deux premiers exemples à la forme négative :
1. « Y rhai nad oes arnynt (ddim) newyn a syched. »
= ceux qui n'est pas sur eux...
- 113 Newyn et syched étant des indéénombrables, précédés du déterminant \emptyset , nous sommes dans le domaine de la quantification, laquelle appelle OES (l'équivalent du EUS breton).
2. « Y bobl nad ydyw'n dda ganddynt ryfel. »
= les gens qui n'aiment pas la guerre.
- 114 Le sujet défini entraîne la forme définie dans le verbe.
- 115 Il ajoute une autre phrase, affirmative, et normale cette fois, c'est-à-dire avec (Y) MAE en tête de proposition :
- « Dyma'r dyn y mae'r ty yn ei feddiant. »
= voici l'homme qu'est la maison en sa possession.
- 116 Le breton peut sûrement dire, à peu près :
- an den (m') ema an ti en e {gerzh.
{gantân.
{war e gont.
- 117 En guise de conclusion générale, il semble donc que l'étudiant de breton serait bien avisé d'assimiler le fonctionnement du système dont les règles ont été succinctement rappelées dans la première moitié de cet article. Les structures, que nous préférons appeler « Structures avec G. N. défini initial anaphorique » (plutôt que des phrases à « double sujet ») sont sous-tendues par ce même système d'oppositions de notions et de fonctions. Elles devraient donc devenir plus faciles à repérer (dans les dialectes et chez les auteurs qui y ont recours) et donc à comprendre et à manipuler.
- 118 Toutefois, nous ne considérons pas que les phrases minimum du type :
- G N défini + copule + G N définie.g. : Bro ar sent eo ma bro (cantique " Barados dudius ")
- 119 soient à inclure dans ces structures exceptionnelles, et que, par conséquent, il vaut mieux éviter d'y utiliser la forme ZO, malgré l'abondance évidente de cette forme dans certains écrits.

NOTES

1. Petit rappel : « Si deux unités linguistiques (phonèmes ou morphèmes) ne se présentent jamais dans le même environnement (phonétique et morphémique) et si elles présentent entre elles une parenté (articulatoire ou acoustique pour les phonèmes, sémantique pour les morphèmes), ces unités sont des variantes combinatoires du même phonème ou du même morphème », in J. Dubois *et al.*, *Dictionnaire de linguistique* (Larousse, 1973).
2. ALBB : *Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*, de Pierre Le Roux, publié de 1924 à 1953 (Rennes et Paris).
3. In P. Le Roux, *Le Verbe Breton*, Rennes-Paris, p. 396-397.
4. Pour le lien entre temps et espace, il suffit de rappeler que :
 - pell signifie loin ou bien longtemps, selon la forme du verbe être utilisés : pell eo bet = il est été (il a mis) longtemps.
 - pell ema Paris = Paris est loin.
 - Pegehid zo ? = il « est » combien de temps ? (il y a)
 - Pegehid ema ahann ? = c'est à quelle distance d'ici ?
 - que certains verbes changent de sens suivant l'aspect exprimé dans la phrase : Ba Kergus ema o chom = il habite à Kergus.
 - Chom a ra c'hoazh ur bannac'h lambig = il reste encore une goutte d'eau-de-vie.
5. L'article indéfini breton est, on le sait, une innovation locale (le gallois n'en possède pas) à partir du numéral unan, lequel n'est plus qu'un pronom indéfini dans l'usage moderne.
6. Il va de soi qu'une fois l'opération d'extraction (unique ou multiple) effectuée, toute opération ultérieure de fléchage (situationnel ou contextuel) du noyau du groupe nominal entraîne l'apparition de l'article défini et donc, le cas échéant, le retour de la forme EMA :
 - War an daol ema an tri levr-se.
 - = sur la table sont ces trois livres là.
 - War an daol ema an tri levr am-eus prenet dec'h ba Kemper.
 - = sur la table sont les trois livres que j'ai achetés hier à Quimper.
7. In L. Le Clerc, *Grammaire bretonne du dialecte de Tréguier*, 1908.
8. Pour ce qui est de la présence de la particule a devant zo, voir P. Le Roux (*Le Verbe Breton*, p. 393) : « régulièrement so (graphie moyen-bretonne de zo) n'est pas précédé de la particule verbale a, et le moyen-breton l'emploie le plus souvent ainsi ; mais peu à peu l'analogie l'a introduite devant cette forme. »

L'équivalent gallois SY(DD), issu comme ZO de la forme relative du verbe être, n'est d'ailleurs pas non plus précédé de la particule.
9. Ces dernières lignes, empreintes de subjectivité, voire de chauvinisme parochial, ne sont là que pour l'anecdote. Reprenons sereinement notre propos.
10. Ces phrases sont extraites du *Mystère de Sainte Barbe*, dans l'édition d'E. Ernault, Paris, 1888.
11. Il fut envoyé à l'école des sœurs dès l'âge de deux ans et demi, selon F. Morvannou dans « Y. B. Kalloc'h », *Planedenn* n° 30, Ar Falz.
12. À comparer avec la phrase citée plus haut de F. Elies : « me'zo poent din diskenn d'ar poull », où le sujet véritable est diskenn.

RÉSUMÉS

Cet article propose une description formelle et fonctionnelle des cinq allomorphes du verbe "être" au présent de l'indicatif en breton : *bez, ema, eo, eus, zo*. Il présente également quelques cas particuliers d'emploi, notamment les phrases à "double sujet", et présente quelques comparaisons avec la langue galloise.

This article gives a formal and functional description of the five allomorphs of the verb "to be" in the present indicative in Breton language: *bez, ema, eo, eus, zo*. It also presents some special cases of use, notably "double subject" sentences, and makes some comparisons with the Welsh language.

INDEX

Mots-clés : breton (langue), grammaire, verbe, être, *bezañ*, double sujet

Keywords : Breton (language), grammar, verb, to be, *bezañ*, double subject